

**Assemblée communale ordinaire
mardi 11 décembre 2018
à 20.00 heures à l'aula de l'école**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous invitons cordialement à participer à cette assemblée, dont l'ordre du jour sera le suivant :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Prendre connaissance et voter la création d'un poste administratif à 30%.
3. Budgets de l'exercice 2019 :
 - a) Fixer la quotité d'impôt et les diverses taxes communales.
 - b) Discuter et voter les budgets de la Municipalité et de la Bourgeoisie.
4. Approuver la modification du nouveau règlement concernant le service régional de défense contre l'incendie et de secours (SIS) pour les communes de Châtillon, Courrendlin, Courtételle, Rebeuvelier, Rossemaison et Vellerat.
5. Statuer sur la demande de naturalisation de M. Hicham Baker et sa fille Lara.
6. Divers.

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné au point 1 peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet www.courtetelle.ch. Les remarques et questions éventuelles sont à adresser par écrit au Conseil communal jusqu'au **lundi 10 décembre 2018**.

Courtételle, le 26 novembre 2018

Le Conseil communal